



A l'attention de Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre

Assemblée nationale, le 3 décembre 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous adressons ce courrier pour vous alerter sur les difficultés et les attentes des parcs zoologiques, fortement impactés par la crise sanitaire actuelle, et victimes de certaines injustices notamment en ce qui concerne l'octroi d'aides spécifiques ou les prévisions de réouverture.

Les parcs zoologiques, contraints de fermer au printemps dernier, ont perçu, sur le fondement d'un décret du 8 juin 2020, une aide de l'Etat destinée à prendre en charge les frais d'alimentation, de soins et d'entretien pour leurs animaux.

Leur situation financière s'est malgré tout sérieusement dégradée du fait de la cessation d'activité entre la mi-mars et la mi-juin.

Avec le nouveau confinement, ces parcs zoologiques espéraient donc la reconduction de l'aide exceptionnelle « *à destination des cirques animaliers, des parcs zoologiques, des refuges et de tout autre établissement apparenté à un cirque animalier ou à un parc zoologique* ».

Or tel n'est pas le cas, puisque cette aide a été prorogée seulement au bénéfice des cirques animaliers par le décret no 2020-1429 du 23 novembre 2020 modificatif du décret du 8 juin.

Cette situation est absolument incompréhensible et constitutive d'une rupture d'égalité vis-à-vis des cirques.

Les frais fixes incompressibles liés aux bien-être animal représentent 60% des chiffres d'affaires sur les entrées des parcs zoologiques en fonctionnement normal.

L'aide du fonds de solidarité ou des 20% du chiffre d'affaires, particulièrement pensée pour les restaurants et les bars, ne compensent pas ces frais que les parcs continuent d'avoir pour leurs animaux même lorsqu'ils sont fermés.

Seule l'aide spécifique dont ils ont déjà pu bénéficier pourra leur permettre de continuer à assurer, pendant la nouvelle période de fermeture administrative, le haut niveau de soins aux animaux, dont des spécimens d'espèces grandement menacées, et à garantir la sécurité des animaux et des équipes.

Par ce courrier, nous vous appelons donc à octroyer de nouveau aux parcs zoologiques l'aide exceptionnelle leur permettant de prendre en charge les frais d'alimentation, de soins et d'entretien pour leurs animaux, aide dont dépend l'avenir d'un grand nombre d'entre eux.

Nous vous appelons également à autoriser la réouverture des parcs zoologiques au 15 décembre. Leur fermeture depuis le 29 octobre a entraîné pour eux de nouvelles pertes dont ils vont avoir du mal à se remettre, alors qu'ils n'ont pas pu rattraper celles dues aux mois de fermeture du printemps et retrouver un niveau de trésorerie suffisant pour leur permettre de passer l'hiver.

Il est indispensable pour leur survie qu'ils puissent rouvrir dans les plus brefs délais.

Cette réouverture est d'autant plus logique que les parcs zoologiques sont des structures de circulation en plein air, bien moins propices à la diffusion du virus que les espaces fermés que sont les musées, et qui eux devraient rouvrir au 15 décembre.

Les parcs zoologiques sont des professionnels de l'accueil du public et de gestion des flux : ils sont prêts, en concertation avec leur Préfet, à appliquer de nouveau un protocole sanitaire strict (port du masque obligatoire, présence de distributeurs de gel hydroalcoolique, sens de circulation, renforcement de la désinfection des sanitaires, fermeture des restaurants hors points de vente à emporter, etc).

Dans l'espoir que leur appel à bénéficier de nouveau d'une aide exceptionnelle en cette période de fermeture mais aussi à pouvoir reprendre leur activité dès la phase 2 du déconfinement sera entendu, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Fabien DI FILIPPO, Député de la Moselle
Emmanuelle ANTHOINE, Députée de la Drôme
Edith AUDIBERT, Députée du Var
Julien AUBERT, Député du Vaucluse
Thibault BAZIN, Député de Meurthe-et-Moselle
Valérie BAZIN-MALGRAS, Députée de l'Aube
Valérie BEAUVAIS, Députée de la Marne
Anne-Laure BLIN, Députée du Maine-et-Loire
Jean-Yves BONY, Député du Cantal
Ian BOUCARD, Député du Territoire de Belfort
Jean-Luc BOURGEOUX, Député d'Ille-et-Vilaine
Fabrice BRUN, Député d'Ardèche
Jacques CATTIN, Député du Haut-Rhin
Dino CINIERI, Député de la Loire
Olivier DASSAULT, Député de l'Oise
Nicolas FORISSIER, Député de l'Indre
Michel HERBILLON, Député du Val-de-Marne
Patrick HETZEL, Député du Bas-Rhin
Marc LE FUR, Député de Côtes-d'Armor
Constance LE GRIP, Députée des Hauts-de-Seine
Frédérique MEUNIER, Députée de Corrèze
Jérôme NURY, Député de l'Orne

Philippe MEYER, Député du Bas-Rhin
Jean-François PARIGI, Député de Seine-et-Marne
Guillaume PELTIER, Député du Loir-et-Cher
Bernard PERRUT, Député du Rhône
Bérengère POLETTI, Députée des Ardennes
Nathalie PORTE, Députée du Rhône
Didier QUENTIN, Député de Charente-Maritime
Alain RAMADIER, Député de Seine-Saint-Denis
Julien RAVIER, Député des Bouches-du-Rhône
Jean-Luc REITZER, Député du Haut-Rhin
Nathalie SERRE, Députée du Rhône
Guy TEISSIER, Député des Bouches-du-Rhône
Robert THERRY, Député du Pas-de-Calais
Laurence TRASTOUR-ISNART, Députée des Alpes-Maritimes
Pierre VATIN, Député de l'Oise
Arnaud VIALA, Député de l'Aveyron
Michel VIALAY, Député des Yvelines